

SEANCE DU 13 MARS 2009

L'an deux mille neuf, le treize mars, à 20 h 45, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Christine DUBOIS – Maire.

<u>PRESENTS</u>	Mesdames	BESANA Chrystel CHEZZI Sandrine DA COSTA Maryse
	Messieurs	ADAMO Jacques BADIE Jean-Pierre BURGEVIN Stéphane FORTIN Jean-Luc (secrétaire de séance) LA BRETONNIERE Laurent OFFRETE Jean-Yves UBERSFELD Sylvain

1°) Lecture du compte-rendu de la séance du 7 novembre 2008

Le compte rendu de cette séance est accepté à l'unanimité

2°) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Madame le maire donne lecture des résultats 2008 qui se détaillent de la façon suivante :

- Fonctionnement

Dépenses 2008	202 167.17 €
Recettes 2008	291 789.15 €
Résultats 2008	89 621.98 €
Excédents reportés 2007	0.00 (les excédents de 2007 ont été utilisés pour combler le déficit d'investissement de 2007. Ils s'élevaient à 321 502.54 €)
Excédents 2008	89 621.98 €

- Investissements

Dépenses 2008	554 062.89 €
Recettes 2008	642 649.28 €
Résultats 2008	88 586.39
Déficit reporté 2007	- 223 110.29 €
Déficit 2008	- 134 523.90 €
<u>RESULTAT 2008</u>	- 44 901.92 €

Par délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide que les excédents de fonctionnement seront inscrits sur un compte d'investissement pour combler une partie du déficit de 2008. (Compte 1068) pour un montant de 89 621.98 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du Trésorier d'Etampes et le compte administratif de l'année 2008 qui a été présenté et commenté par Christine DUBOIS - Maire.

Les résultats du compte de gestion et du compte administratif sont conformes en tous points.

3°) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

Madame le maire donne lecture des différents comptes de fonctionnement en précisant certains points :

- Les indemnités des adjoints sont ramenés à 2, Chrystel BESANA ne souhaitant plus recevoir d'indemnités, son travail personnel ne lui permettant pas d'assurer ses fonctions d'ajointe comme elle le souhaiterait.
- Madame le maire demande au conseil son accord pour que les employés puissent avoir accès au maintien de salaire en cas de longue maladie. 1.48 % serait prélevé sur leur salaire de base et la commune prendrait 25 % à sa charge. Le conseil municipal, moins une abstention, accepte le contrat avec la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale).
- Le conseil municipal après délibération, accepte à l'unanimité les différentes subventions et dotation accordées aux associations de la commune et qui se détaillent de la façon suivante :

CVEM (centre de voltige)	500 €
APC (association Parentale Campusienne)	2 350 € (subvention de janvier à août)
Jumelage de Mauchamps (dotation)	1 750 €
- Madame le maire précise qu'à la rentrée de septembre 2009, l'Association Parentale Campusienne arrêtera le contrat avec l'actuelle accompagnatrice du car scolaire St Sulpice/St Yon. La commune reprendra le relais par un contrat aidé pour 20 H par semaine.

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité, accepte ce contrat aidé, créant un nouvel emploi dans la commune.

Jean-Yves OFFRETE tient à préciser que cet emploi n'étant créé que pour 2 ans, la commune dispose de ce temps pour réfléchir à une autre organisation et ne conserver qu'un seul transport sur Mauchamps.
- Madame le maire propose de reconduire le % des 3 taxes pour l'année 2009 :

Taxe d'habitation :	5.61 %	produit attendu : 19 153 €
Taxe foncière (bâti) :	6.12 %	produit attendu : 41 065 €
Taxe foncière (non bâti)	24.58 %	produit attendu : 4 916 €

Le conseil municipal, après délibération, vote à l'unanimité la reconduction des 3 taxes.

- L'état propose aux communes de signer une convention qui leur permettra de récupérer la TVA des travaux de l'année en cours sur l'année suivante et non plus avec un décalage de 2 ans comme c'était le cas jusqu'à présent. La commune devra effectuer de nouveaux investissements en 2009 à hauteur de 203 769 € Le conseil municipal, après délibération, autorise le maire à signer la convention ce qui permettra à la commune de récupérer la TVA plus rapidement.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité vote le budget de fonctionnement 2009 de la façon suivante :

<u>Dépenses de fonctionnement</u>	237 875 €(dont 16 590 euros de dépenses imprévues)
<u>Recettes de fonctionnement</u>	266 521 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Madame le maire présente les investissements pour l'année 2009 :

Dépenses d'investissement 2009

Cte 2158	cuve gasoil	1 300,00 €
Cte 202	Etude SIAM pour révision du POS	5 980,00 €

Travaux salle communale + salle du conseil

	Electricité (devis ARTELEC)	45 700,00 €
	Véranda (devis DODIER)	13 100,00 €
	toiture (devis DODIER)	10 500,00 €
Cte 21735	Peinture salle du conseil + salle communale (devis NOEL)	58 200,00 €
	Faux plafond (devis Noel)	17 630,00 €
	Fenêtres salle communale (devis Noel)	36 660,00 €
	Verrière salle communale (devis Noel)	32 680,00 €
	Rideau de scène + isolation du patio	15 400,00 €
Cte 2151	PAE 2009	11 620,00 €
Cte 2121	Plantations dans Mauchamps	9 600,00 €

Sous-total 258 370,00 €

Reports 2008

Cte 2151	France Télécom (enfouissement)	3 380,00 €
Cte 1681	Prêt agence de l'eau	3 034,00 €
Cte 001	Report du déficit 2008	134 523,90 €

Sous-total 140 937,90 €

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENTS 399 307,90€

Recettes d'investissement

Cte 10222	FCTVA sur travaux 2007	93 770,00 €
	FCTVA sur travaux 2008	85 310,00 €
	Subvention sur PAE 2008	5 333,00 €
	Subvention sur PAE 2009	6 300,00 €
Cte 1323	Subvention sur DGE 2009 (travaux mairie + salle)	53 760,00 €
	Subvention pr colombarium (2008)	2 773,00 €
Cte 1068	Excédents de fonctionnement 2008	89 621,98 €

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS 336 867,98 €

Besoin pour équilibrer le budget 2009 62 439,92 €

Consolidation ligne de crédit en emprunt (utilisée en 2008) 160 000,00 €

Soit un besoin de 222 439,92 €

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il était urgent de commencer les travaux de la salle rapidement afin la libérer pour certaines manifestations (jumelage, mariage...) et que les mois d'été n'étaient pas propices aux travaux faute de trouver des entreprises libres pendant cette période.

Sandrine CHEZZI regrette que Madame le maire n'ait pas cherché à faire travailler l'entreprise d'électricité de son mari. Elle regrette également ne pas avoir été mise au courant des devis.

Madame le maire répond que l'électricien actuellement choisi travaille depuis longtemps pour la mairie et qu'elle a trouvé plus opportun de faire travailler une entreprise qu'elle connaissait pour un chantier qui doit durer au moins 2 mois. D'autre part, les devis étaient à sa disposition à la mairie.

Jean-Yves OFFRETE regrette qu'il n'y ait pas eu d'appel d'offres vu l'importance des travaux à effectuer dans la salle communale et qu'une commission des travaux aurait dû être formée pour une plus grande transparence sur le choix des entreprises..

Madame le maire répond qu'elle avait l'accord du trésorier d'Etampes pour procéder de cette façon.

Madame le maire propose de consolider la ligne de crédit, dont 160 000 € ont déjà été utilisés pour les travaux d'enfouissement de 2008, en emprunt, à hauteur de 220 000 euros. Une autorisation de ligne de crédit de 500 000 € transformable en emprunt et ne nécessitant pas de justificatif, avait été signée par l'équipe précédente.

5°) AMENAGEMENT RUE DES TEMPLIERS

La famille HANANE/PIAT souhaite acquérir une partie du terrain de l'ancien boulo-drome. Madame le maire présente leur projet qui leur permettra de créer une entrée directe sur leur jardin. L'aménagement du reste de l'espace sera à la charge de la commune.

Le prix du terrain sera fixé par les domaines et servira à aménager l'espace vert restant à la commune.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce projet

6°) QUESTIONS DIVERSES

Invitation A10 gratuite : un débat aura lieu le vendredi 20 mars prochain sur la gratuité des tronçons franciliens des autoroutes A10-A11 à la requalification de la RN20. Ce débat se fera sous le parrainage du Conseil Général, de Sénateurs et Députés. Madame le maire ne pouvant s'y rendre, Jean-yves OFFRETE et Sandrine CHEZZI sont volontaires.

Parking rue chanteclair : ce parking est devenu boueux et peu accessible. Une réunion avec les riverains est envisagée.

Eclairage public : Jean-Yves OFFRETE propose une réflexion pour une éventuelle économie d'énergie.

Aménagement terrain de sport : Stéphane BURGEVIN propose une réflexion afin d'aménager ce terrain pour le jeu des enfants.

Séance levée à 23 H 55